



Parc national  
de forêts

# La gestion des bords de route dans le Parc national de forêts

Améliorer la préservation  
de la biodiversité en assurant  
la sécurité des usagers

©Gallemant



Expérimentation de la  
fauche tardive des bords de route  
sur la communauté de communes  
Auberive-Vingeanne-Montsaugéonnais



# L'entretien des bords de route : Une garantie de sécurité

Le fauchage des bords de route est nécessaire pour assurer la sécurité des usagers.

Il nécessite des moyens financiers, humains et matériels importants et constitue une activité économique.

## La sécurité passe par 3 objectifs :

### ► Objectif n°1 : Une bonne visibilité

Le fauchage des bords de route permet de dégager la visibilité dans les courbes, les carrefours et au droit de la signalisation pour permettre une bonne lecture des accotements en cas de manœuvre ou de stationnement.

### ► Objectif n°2 : Un entretien régulier

Le fauchage permet d'éviter que l'herbe ne déborde sur la route et que la chaussée ne devienne glissante. Il permet aussi l'accès et la surveillance des ouvrages routiers (murs, ponts, caniveaux, regards) et enfin, il permet de limiter la prolifération d'espèces végétales indésirables ou invasives.

### ► Objectif n°3 : L'évacuation des eaux

Le fauchage et l'entretien des fossés est indispensable au bon fonctionnement de la collecte et de l'évacuation des eaux pluviales dans les fossés.

## Vers une évolution des pratiques de fauche...

L'expérimentation de ces nouvelles pratiques de fauche va être menée en 2021 sur les routes de la Communauté de Communes Auberive-Vingeanne-Montsaigeonnais.

Dans le Parc national de forêts, cette évolution concerne :

- 200 km de voies communales
- Dont 20 km de voirie en cœur de parc
- 1/3 de la voirie en cœur porte sur 4 communes.



# Les bords de route : un espace de nature insoupçonné

## Une biodiversité importante



Les bords de route sont le support d'habitats naturels diversifiés (pelouses sèches, milieux rocheux, milieux humides, prairies, lisières forestières, bords de champs) abritant un large cortège de plantes et d'animaux, dont des espèces rares et menacées.

## Zones refuge pour les espèces



Dans des paysages où les espaces agricoles sont encore trop peu accueillants pour la biodiversité, les bords de route constituent des zones refuges essentielles. Les pollinisateurs (abeilles, bourdons, syrphes, papillons, coléoptères, diptères, hyménoptères...) y trouvent des fleurs variées tout au long de l'année.

## Rôle de corridor écologique



Espaces linéaires maillant le territoire, les bords de route permettent à la faune et à la flore de se déplacer, et aux populations de rester connectées entre elles. Rappelons que des populations isolées ont moins de chance de survivre !

## Intérêt paysager et culturel



Les bords de route sont aussi une composante importante du paysage régional car ils structurent le patrimoine arboré naturel et urbain (alignement d'arbres à l'entrée des villages, arbres remarquables, linéaires de haies, cœurs de villages, etc.)

## La fauche tardive : un double enjeu

### Environnemental

Des études de plus en plus nombreuses montrent malheureusement l'effondrement des populations d'insectes, que ce soit les abeilles mellifères ou les autres espèces sauvages. Une étude signale que la biomasse des insectes volants a diminué de plus de 75 % en moins de 30 ans alors que plus de 80 % des plantes à fleurs, sauvages ou cultivées, dépendent de la pollinisation par les insectes\*.

### Économique

La pollinisation animale assure 5% à 8 % de la production agricole mondiale actuelle\*\*. Plus de 70 % des cultures (dont presque tous les fruitiers, légumes, oléagineux et protéagineux...) soit 35% du tonnage de ce que nous mangeons, dépend fortement ou totalement d'une pollinisation animale \*\*\*. Ils contribuent aussi directement à de nombreuses activités économiques dérivées (médicaments, textiles, filière bois, etc.).

\* Hallmann, C.A., et al., PLOS ONE, 2017

\*\* IPBES (2016) : Résumé à l'intention des décideurs du rapport d'évaluation concernant les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire)

\*\*\* Rencontre avec les pollinisateurs, MEDDE, édition mai 2015

## Comment mieux prendre en compte la biodiversité ?

### Des grands principes

- Faire évoluer les pratiques de gestion pour mieux préserver la biodiversité
- Faire évoluer notre regard sur les bords de route
- Réduire la fréquence des fauches
- Retarder la période de fauchage, en particulier des talus
- Relever la hauteur de coupe

### Objectifs

- Permettre aux plantes d'achever leur cycle biologique
- Favoriser le maintien d'un cortège floristique diversifié
- Préserver la faune, et notamment les pollinisateurs en augmentant la disponibilité en fleurs
- Limiter la prolifération d'espèces invasives



# L'évolution des mesures de fauche : en pratique

## 1<sup>er</sup> passage

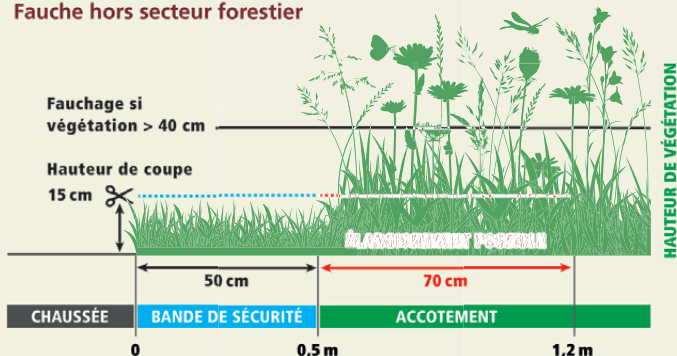
### FAUCHE DE PRINTEMPS

Avant le 30 juin

#### Mesures générales

- Relever la hauteur de coupe à **15 cm** du sol environ.
- Ajuster la largeur de la bande de sécurité selon le contexte :
  1. Secteurs forestiers :
    - ▶ Pas de passage si la hauteur de végétation est **< 40 cm**.
    - ▶ Si la hauteur de végétation est **> à 40 cm** :  
**fauche sur 50 cm de large**
  2. Secteurs non forestiers :
    - ▶ Élargissement possible de la bande de sécurité si la hauteur de végétation est **> 40 cm ou en bordure de champs**.
- Fauchage « sans contrainte » dans les secteurs où il y a un **besoin accru de visibilité** : intersections, virages intérieurs et autres zones jugées dangereuses par le chauffeur.

#### Fauche hors secteur forestier



## 2<sup>ème</sup> passage

### FAUCHE D'HIVER

Après le 30 septembre

- Application des mêmes mesures, avec extension sur certains secteurs (bords de champs...).
- En bordure de forêt et de prairies, où l'herbe pousse moins, ne faucher qu'une année sur deux ou tous les 3 ans maximum.



**Le Parc national de forêts** est un territoire reconnu comme exceptionnel pour la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et pour son patrimoine culturel.

Les habitats naturels des bords de route font partie intégrante du patrimoine écologique du territoire et méritent d'être valorisés et préservés. Visibles par tous au quotidien, ils constituent des vitrines.

Cet intérêt spécial est partagé par la **communauté de communes Auberive-Vingeanne-Montsaigeonnais** et par le **Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne**.

Ensemble, ils ont choisi d'expérimenter dès l'année 2021 la mise en place de nouvelles pratiques en faveur de la biodiversité des bords de route, et notamment de ses pollinisateurs.

Ces pratiques visent en particulier à offrir davantage de fleurs tout au long de l'année.

**Un bilan sera fait annuellement pour ajuster la gestion et améliorer cette biodiversité sans compromission par rapport aux enjeux de sécurité.**

Pour toute question ou remarque relative à cette initiative, vous pouvez contacter :

**La Communauté de communes  
Auberive - Vingeanne - Montsaigeonnais**

03 25 87 31 04 - ccavm@ccavm.fr

**Le Conservatoire d'espaces naturels  
de Champagne-Ardenne**

03 25 80 50 50 - secretariat@cen-champagne-ardenne.org

**Le Parc national de forêts :  
Pôle connaissance et patrimoines**

03 25 31 62 35 - secretariat@forets-parcnational.fr

Nous serons particulièrement à l'écoute d'enjeux ponctuels (préservation des patrimoines, sécurité...) qui ne seraient pas suffisamment pris en compte dans les pratiques de gestion.

